

San Vendemiano, 25.10.2022

## Les combustibles pouvant être utilisés dans les poêles et chaudières à biomasse CS THERMOS

Les caractéristiques essentielles que doivent avoir tous les combustibles utilisés dans nos poêles sont :

**TAILLE MINIMALE** > 4mm  
**HUMIDITÉ MAXIMALE** < 12%

Il est important de vider complètement le réservoir avant de changer de type et de menu de combustible.

Les produits CS THERMOS peuvent utiliser les **combustibles certifiés** suivants :

- **GRANULÉS DE BOIS CERTIFIÉS appartenant à la classe A1-A2-B** selon la norme ISO EN 17225-2.  
Menu combustible à utiliser : granulés classe A1-A2 – menu 1 (carte Astrel et Siemens)  
granulés classe B – menu 1 (carte Astrel); menu 2 (carte Siemens)

- **BOIS DÉCHIQUETÉ CALBRÉ CERTIFIÉ P16A-M10** selon la norme ISO EN 17225-4.  
P16A = taille maximale bois décheté <16 mm  
M10 = humidité bois décheté <10%  
Ce combustible ne peut être utilisé que dans le modèle ECO CIPPATINA 10 et 12 kW.

Menu combustible à utiliser : carte électronique Astrel – menu 2 ou 3  
carte électronique Siemens – menu 3, 4 ou 5

Le menu combustible peut varier en fonction de la taille et du poids spécifique du bois décheté.  
Un combustible de qualité inférieure nécessite d'un numéro de menu plus haut, dans lequel les paramètres de charge et d'air de combustion sont calibrés différemment.

Les produits CS THERMOS peuvent utiliser les **combustibles autoproduits et/ou non-certifiés** suivants :

- **COQUES HACHÉES D'AMANDES-NOIX-NOISETTES** d'un diamètre minimum de 4 mm et d'une humidité inférieure à 12%.  
Menu combustible à utiliser : carte électronique Astrel – menu 2  
carte électronique Siemens – menu 4
- **NOYAU D'OLIVE** nettoyé et dépoussiéré, d'un diamètre minimum de 4 mm et d'un taux d'humidité inférieur à 12%.  
Menu combustible à utiliser : carte électronique Astrel – menu 2  
carte électronique Siemens – menu 4
- **PELLET FORESTIER** produit avec des déchets agricoles, avec une humidité inférieure à 12%.  
Menu combustible à utiliser : carte électronique Astrel – menu 3  
carte électronique Siemens – menu 5

Il existe de nombreux types de pellet forestier sur le marché, ce qui rend obligatoire le calibrage des paramètres de combustion par un technicien agréé.



### **Calibrage par le technicien autorisé**

Le menu indiqué pour chaque type de combustible est un menu de départ recommandé que, à sa discrétion, le technicien autorisé peut décider de confirmer ou de modifier en fonction de la biomasse utilisée, car celle-ci, par sa nature, n'est jamais uniforme.

### **Pellet forestier en mélange**

Il est conseillé de mélanger le pellet forestier avec des granulés de bois certifiés car ils ont une forme et une taille similaires et, avec le mélange, les effets négatifs du pellet forestier sont réduits, c'est-à-dire la plus grande quantité de cendres et de saleté qu'il produit. Le mélange doit avoir un pourcentage de granulés de bois pouvant varier de 50% à 90%.

### **Noyau d'olive à 100%**

En revanche, il est contre-productif de mélanger des noyaux d'olives inférieurs à 4 mm avec les granulés, dans le but d'améliorer la combustion. Le noyau d'olive, en effet, a encore tendance à traverser les granulés de bois et à se positionner sur le fond du brasier puis à descendre, totalement ou partiellement imbrûlée, dans le bac à cendres.

### **Accessoires supplémentaires pour la biomasse de petite taille**

Si des noyaux d'olives ou d'autres combustibles de dimensions inférieures à 4 mm sont utilisés, CS THERMOS fournit des accessoires (contre-roues, façades brûleur) qui peuvent aider à brûler ces très petites biomasses.

Cependant, compte tenu de la variété des types de combustibles autoproduits sur le marché, CS THERMOS ne peut pas garantir le bon fonctionnement de ces accessoires supplémentaires, qui peuvent ne pas être décisifs ou suffisants pour optimiser la combustion de ces biomasses particulières.

### **Entretien et nettoyage**

Avec l'utilisation de granulés de bois ou de bois déchiqueté calibré, le nettoyage et l'entretien du brûleur doivent être effectués au moins une fois par semaine, comme indiqué dans la notice d'emploi du poêle.

Avec l'utilisation de biomasse non certifiée, le nettoyage ordinaire doit être beaucoup plus fréquent, souvent quotidien, en fonction de la quantité de résidus de combustion que le combustible va former dans le brûleur.

En ce qui concerne la fréquence de nettoyage des autres parties du poêle/chaudière et en particulier du conduit de fumée, les instructions données dans la notice d'emploi jointe à chaque produit doivent être suivies.

Il est également indispensable de confier l'inspection et le nettoyage du conduit de fumée et de la cheminée à un technicien spécialisé, au moins une fois par an.

### **Garantie**

Pour le bon fonctionnement des produits CS THERMOS, il est essentiel que le conduit soit conforme à toutes les réglementations d'installation en vigueur et aux dispositions de la notice d'emploi.

En cas de dommages aux parties en contact avec le feu dérivant directement d'une combustion ou d'une installation incorrecte, les conditions de garantie du produit expireront immédiatement et aucune indemnisation ne pourra être demandée pour la période de non-utilisation du produit.

En cas de réclamation, formulée par écrit, le fabricant doit être fourni d'une documentation complète relative au combustible utilisé, au conduit de fumée installé, aux éventuels entretiens ou modifications effectués tant sur l'appareil que sur les paramètres relatifs au tirage de la cheminée et à la combustion du poêle.

